

10 Faits divers & Justice

Agression au couteau à Franceville

Elle lui entaille la poitrine pour refroidir son désir sexuel

N.O.

Franceville/Gabon

LE 7 novembre 2015 a failli être une date fatale pour Christ Djimbalango, Gabonais de 23 ans, résidant au quartier Sable, dans le 2e arrondissement de Franceville. Et pour cause, sa concubine, Grâce Atangana, Gabonaise elle-aussi, âgée de 21 ans, s'est servie d'un couteau de cuisine pour le lui enfoncer dans la poitrine et l'avant-bras gauche. Egalement touché à la tête, la victime n'a eu la vie sauve que grâce à la diligence des policiers, qui l'ont trouvée baignant dans une mare de

sang, avant de l'évacuer vers une structure sanitaire.

Ce soir-là, indique-t-on à Franceville, il est environ minuit lorsque des policiers en patrouille, comme c'est le cas depuis l'instauration de cette mesure censée conjurer l'insécurité galopante dans la ville, aperçoivent, au niveau du quartier Sable, une jeune femme qui court, visiblement effrayée. Ces derniers, la croyant en danger, volent tout de suite à son secours. Mais quel n'est pas leur étonnement lorsque Grâce leur avoue qu'elle venait de blesser grièvement son concubin, et que ce dernier était en train de se vider de son

Aussitôt, les agents se transportent sur les lieux, conduits par la demoiselle. A la maison, Christ Djimbalango est presque inerte. Sa poitrine, son avant-bras gauche et sa tête présentent des blessures qui laissent échapper des flux sanguins. L'homme est conduit par les agents au Centre hospitalier régional Amissa Bongo, où il subit quarante-deux points de sutures à la poitrine et au bras. Il lui est également prescrit une incapacité de travail.

Questionnée sur les raisons d'un tel acte, Grâce Atangana déclare que le jeune homme, avec qui elle vit maritalement depuis quelques années, et qui est d'ailleurs le père de son



Photo : DR

En voulant forcer sa compagne à avoir des relations sexuelles avec lui, Christ Djimbalango s'en tire avec de graves blessures.

bébé d'un an, aurait tenté de la forcer à avoir des rapports sexuels. Face à l'insistance de l'homme, elle a été prise de colère, devenant subitement agressive. Elle s'est donc saisie d'un couteau et lui a asséné des coups.

Pourtant, la jeune femme relève que depuis qu'ils vivent ensemble, Christ n'a jamais été aussi violent. Son appétit sexuel, cette nuit-là, explique-t-elle, aurait été stimulé par sa forte consommation d'alcool. Une cuite pas du tout du goût de Grâce, en ce qu'elle a engendré chez son homme des régurgitations aux odeurs particulièrement difficiles à supporter par elle. D'où son refus, ce fameux samedi 7 novem-

bre, de donner une suite favorable à ses avances. D'abord gardée à vue au commissariat central, Grâce a ensuite été déférée devant le parquet de Franceville, le lundi 9 novembre dernier, avant d'être finalement placée sous mandat de dépôt. Une détention mal vécue par la victime qui, une fois hors de danger a, à sa sortie de l'hôpital, demandé aux flics de relaxer sa partenaire. C'était, hélas, sans savoir que le dossier n'était plus entre leurs mains, et que la belle Grâce se trouvait désormais en "haute altitude", à Yené.

Quant au bébé, il est resté sous la garde du père, malheureusement sans emploi.

À la suite d'un vol perpétré dans une société à Owendo

La bande à "Titus" interceptée

COE

Libreville/Gabon

QUATRE membres d'une bande, Yves Fone, Camerounais de 26 ans, chauffeur et domicilié à Lalala-à-gauche ; Harry Trésor Tsisinga, l'adjoint du cerveau de la bande, Congolais de 29 ans, soudeur, domicilié à Plein-Ciel et identifié comme un repris de justice ; Nguema Biyoghe, alias "Titus", le cerveau, Gabonais de 24 ans, chauffeur résidant à Soduco, et Blaise Aaron Minanou Tsaba, Gabonais de 39 ans, maçon domicilié à Akournam, ont été interpellés, mercredi et

jeudi derniers, par la Police judiciaire (PJ). Motif : vol qualifié dans une société à Owendo, vers la zone de Soduco. Un cinquième complice, un certain "Stan", serait actuellement en cavale.

Le 9 novembre dernier, vers 3 heures, ces individus s'introduisent, par effraction, dans une société basée à Owendo, vers Soduco, cagoulés et armés d'une hache, d'un arrache-clou et d'un bâton. Ils passent discrètement par la porte centrale de l'entreprise où ils surprennent le gardien, le neutralisent et le bâillonnent avant de le ligoter. Ils entrent ensuite tour à tour dans les bureaux, où ils emportent



Photo : COE

Les quatre présumés voleurs après leur interpellation.

plusieurs enveloppes contenant, chacune, une somme avoisinant les 100 000 francs. Puis, ils s'emparent du coffre-fort qui, lui, contient 8 millions de

francs, 9 090 euros, des bijoux de valeur et des documents de la société. Une fois le ménage achevé, les quatre individus quittent les lieux à bord d'un

taxi dont l'un d'eux est le conducteur, abandonnant le gardien dans une posture délicate.

Le lendemain, c'est le dirigeant de la société qui fait le constat et libère le gardien. C'est aussi lui qui alerte la PJ, dont les éléments vont mener des investigations qui s'avèrent bien vite fructueuses. En effet, grâce à quelques indices, les fins limiers mettent la main sur trois des filous, un jour plus tard. Tandis que le dernier est cueilli le lendemain.

Conduits au poste, tous reconnaissent les faits qui leur sont reprochés. Ils avouent notamment, s'agissant de leur mode opératoire, que c'est

"Titus", le cerveau, qui leur a vendu la mèche. Celui-ci, en effet, se chargeait d'épier la société avec Harry, son adjoint, pour mieux observer les allées et venues des véhicules. Toute chose qui leur a permis de sentir la présence d'argent dans le coin. D'où la demande de renfort pour passer à l'action. Après leur forfait, ils se sont rendus chez Minanou, à Akournam, pour le partage du butin.

Désormais au complet, c'est ce matin que les membres de la bande devraient être présentés devant le parquet de Libreville, qui décidera de leur sort.

Lutte contre les stupéfiants à Libreville...

Encore des bottes de cannabis saisies



Photo : COE

Le produit illicite saisi. Photo de droite : Tonus Ugochukwu médite actuellement sur son sort en prison.

COE

Libreville/Gabon

TONUS Ugochukwu, un ressortissant nigérian, la quarantaine, domicilié au quartier Cocotiers, dans le deuxième arrondissement

de Libreville et exerçant en qualité de commerçant, a été interpellé samedi dernier vers 11 heures, à l'ancienne gare-routière, par la direction générale des Recherches (DGR). L'intéressé est poursuivi pour trafic de stupéfiants.

Au total : 30 bottes de cannabis, 5 joints, du vrac et

des graines. Il a été présenté mardi, devant le parquet de Libreville, puis placé sous mandat de dépôt à la prison centrale. Interrogé sur l'origine de ce produit illicite, il a déclaré qu'il s'approvisionnait auprès d'une dame qui, elle, se ravitaillerait en Guinée Équatoriale.

... et à Oyem

Jardinier le jour, dealer à ses heures perdues

ANS

Oyem/Gabon

PATRICK Mba Mintsa, Gabonais de 42 ans, jardinier-fleuriste, vient d'être pris la main dans le sac par l'antenne de la police judiciaire du Woleu-Ntem, pour détention et vente de chanvre indien à son domicile de Mont-Miyéle, dans le 2e arrondissement d'Oyem, puis remis à la disposition de l'unité locale antidrogue.

Plus connu dans la ville comme jardinier-fleuriste, l'individu exerçait, en réalité en sous-marin, une autre activité plus lucrative que la première, celle de dealer. Ainsi, en sus du chanvre indien qu'il cultivait en même temps que les plantes horticoles, Mba Mintsa commercialisait



Photo : ANS

cette herbe interdite par la loi.

Il a été interpellé au cours d'une descente de la PJ à

son domicile, où les agents ont découvert 64 ballots ainsi qu'une importante quantité de chanvre en vrac, dissimulée dans sa chambre et qu'il s'apprêtait à écouler. Interrogé sur la présence de ce produit chez lui, l'homme a déclaré que la marchandise appartiendrait à deux de ses cousins, Stéphane et Roslin, actuellement en fuite. Après une période de garde à vue, le présumé dealer a été présenté devant le parquet, peu avant de rejoindre la maison d'arrêt d'Oyem.

Le jardinage ne rapportant pas gros, Patrick Mba Mintsa a choisi de s'investir sur un terrain qui lui vaut aujourd'hui des soucis.